

32. Interpellation déposée par Monsieur Rahali relative au Boulevard Léopold II laissé à l'abandon.

Interpellatie ingediend door Mijneer Rahali betreffende Léopold IIIaan die verlaten is.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Rahali la lecture de son interpellation relative au boulevard Léopold II laissé à l'abandon.

M. Rahali :

L'espace public du boulevard Léopold II ne ressemble à plus rien, les bacs à fleurs, les constructions autour des arbres sont détériorés ou partiellement démontés, des pavés de trottoirs décollés et arrachés, ainsi que des dépôts sauvages tout au long. L'usure n'est pas la seule cause et en effet l'individu est souvent à l'origine.

Le problème, c'est que je constate qu'il n'y a aucun suivi ni aucun entretien, ni de la part de la Commune, ni de la Région et ce, depuis des mois. La responsabilité pour ma part est plus importante au niveau communal, ce sont des Molenbeekois dont il s'agit avant tout.

Autres problèmes et pas des moindres, ce sont les poubelles de ce boulevard, elles sont également quasi toutes cassées et sont inutilisables. Dernièrement, la Région a placé ici et là sur le boulevard des poubelles volantes. Je m'explique, ils ont placés contre quelques poteaux, souvent devant des terrasses d'établissements d'horeca, des anneaux servant de support pour pendre des sacs en plastique. Cette option n'est pas une solution, c'est même une démarche dangereuse. Dans ces sacs en plastique transparents se retrouve de tout, il suffit qu'un mégot de cigarette atterrisse dans ce sac en présence d'un produit inflammable et c'est la catastrophe pour les passants. Dès qu'il pleut, ces sacs, sans couvercle je précise, se remplissent d'eau et à cause de leurs poids, l'élastique les maintenant à l'anneau cède et tout leur contenu se retrouve sur la chaussée. Quand il fait chaud, cela dégage des odeurs insupportables, ce n'est pas agréable pour les clients des terrasses, les passants et les riverains!

Pourquoi n'y a-t-il aucune action entreprise jusqu'ici? Est-ce l'ignorance du problème ou est-ce l'indifférence?

Les habitants et les commerçants ne comprennent pas cette sourde oreille et veulent des actions! Mais quand?

Pour la sécurité des riverains, celle des enfants et des passants que comptez-vous faire pour ces voiries abimées et détériorés?

Que comptez-vous faire des sacs à ordures, ils représentent un danger réel? N'est-il pas plus sage de tout simplement remplacer les poubelles d'origines par des structures plus solides totalement hermétiques et discrètes répondant aux normes de sécurité et au respect du paysage comme c'était le cas auparavant?

Je vous remercie pour votre réponse.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Je vais me permettre de répondre à toutes les questions, mêmes si ça dépasse dans certains cas ma compétence et en fait ça dépasse complètement ma compétence et la compétence du Collège. Vous avez bien dit d'entrée de jeu, que cette voirie comme bien d'autres à Molenbeek-Saint-Jean est régionale et donc tout ce qui se passe sur cette voirie et de la compétence de la Région. Nous ne pouvons rien remplacer, nous n'avons aucune prise là-dessus, nous avons des moyens de suggestion. Au sujet des réfections des bacs à fleurs, je vais défendre la Région puisque j'ai vu quelques ouvriers régionaux s'affairer à réparer certains bacs à fleurs sur le boulevard Léopold II. Donc, pour plus d'informations, je propose que le relais soit fait à la Région.

Je passe directement aux poubelles. Vous avez la totalement raison, lorsque Monsieur Madrane nous a proposé les poubelles à 50 € dont vous parlez, la Commune comme bien d'autres Communes de la Région, nous les avons refusées pour les raisons que vous avez énoncées, c'est-à-dire leur fragilité. Nous préférons les poubelles à 500 €, plus chers, mais en fonte est beaucoup plus solides. Nous avons refusé toutes ces poubelles, mais néanmoins comme ils sont, je le répète, responsable des voiries régionales, ils ont le choix de mettre les poubelles qu'ils veulent sur ces voiries. Bien sûr, nous avons d'entrée de jeu prévenu que ces poubelles ne correspondaient pas à la réalité du terrain de Molenbeek-Saint-Jean parce que beaucoup de personnes utilisent ces poubelles comme dévidoirs pour leurs ordures ménagères mais aussi pour des déchets de construction et donc forcément, deux ou trois briques dans une telle poubelle, ça ne tient pas du tout la route. En termes de feu, ça peut être problématique.

Donc voilà, votre interpellation, je la rencontre totalement, mais je propose que vous en parliez aux personnes responsables au Gouvernement régional.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Merci Monsieur l'Echevin pour vos réponses, je me répète peut-être, mais j'estime que la Commune a cette responsabilité de mettre la pression elle-même. Ce n'est pas à moi d'aller vers la Région, c'est la Commune qui doit mettre la pression sur la Région, pour que ça puisse répondre justement aux normes.

M. l'Echevin Mahy :

C'est ce que nous faisons, que ce soit en matière de travaux publics ou en termes de propreté, j'ai rencontré la semaine passée l'Agence Bruxelles Propreté, comme nous avons toujours un Comité de pilotage avec eux, et j'ai rencontré à plusieurs reprises Monsieur Madrane et nous partageons nos vues et nous plaidons toujours la cause de la Commune, toujours dans un dialogue constructif et je vais continuer à le faire avec Madame Laanan.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.